

Procès-verbal de l'assemblée spéciale de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 20 novembre 2013, à compter de 17 h 00 à la salle du conseil municipal au 125, 12<sup>e</sup> Rue à Ferme-Neuve.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames, Messieurs:  
Gilbert Pilote, maire  
Pauline Lauzon, conseillère  
Diane Sirard, conseillère  
Mario Lachaine, conseiller  
Georges Piché, conseiller (arrivée à 17h05)  
Monsieur Yvon Forget, conseiller  
et  
Normand Bélanger, directeur général

### **ÉTAIT ABSENT**

Mario Léonard, conseiller

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

### **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

**287-11-13**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé par monsieur le Maire.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Constatation de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Fourniture des services d'ingénierie pour la mise à niveau du centre sportif Ben-Leduc
- 5- Période de questions
- 6- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

**FOURNITURE DES SERVICES D'INGÉNIERIE POUR LA MISE À NIVEAU DU CENTRE SPORTIF BEN-LEDUC (RÉFRIGÉRATION ET STRUCTURE)**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public faite par le système d'appel SEAO pour services professionnels;

**CONSIDÉRANT** que le processus d'analyse des soumissions qui a été effectué le 13 novembre dernier;

**CONSIDÉRANT** que les offres reçues par les firmes suivantes :

GENIVAR inc.  
BPR-Bâtiment inc.  
Roche ltée, Groupe conseil

**CONSIDÉRANT** que le processus d'analyse des soumissions a déterminé le pointage suivant :

GENIVAR inc.	84 points
BPR Bâtiment inc.	86 points
Roche ltée, Groupe conseil	88 points

**CONSIDÉRANT** que le formulaire « 7 » du devis a été ouvert pour les firmes ayant plus de 70 points et qui se lit comme suit :

GENIVAR inc.	86,010.00 \$ (avant taxes)
BPR Bâtiment inc.	123,500.00 \$ (avant taxes)
Roche ltée, Groupe conseil	104,000.00 \$ (avant taxes)

**CONSIDÉRANT** le calcul qui doit être effectué conformément à l'article 936.0.1.1. du code municipal du Québec (**L.R.Q., c. C-27.1**) et qui en résulte comme suit :

GENIVAR inc.	15.58 points
BPR Bâtiment inc.	11.01 points
Roche ltée, Groupe conseil	13.27 points

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la firme d'ingénierie GENIVAR inc. de Mont-Laurier soit retenue pour effectuer les plans et devis pour les travaux du centre sportif Ben-Leduc tel que défini à l'appel d'offres numéro L-01-13 pour la « Fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils, pour la mise à niveau du centre sportif Ben-Leduc ».

**QUE** le directeur général soit autorisé à se mettre en contact avec ladite firme afin de discuter du processus menant à doter le centre sportif Ben-Leduc des modifications nécessaires.

ADOPTÉE

*Monsieur Georges Piché est arrivé durant la discussion de la résolution ci-haut 17h05.*

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de clore l'assemblée à 17 h 15.

---

GILBERT PILOTE,  
Maire

---

NORMAND BÉLANGER,  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier